

# Le papier et le carton

Le papier a été inventé en Chine il y a bientôt deux mille ans. Il faudra attendre le XII<sup>ème</sup> siècle avant que le secret de sa fabrication soit connu en Europe. En Suisse, le premier moulin à papier a fonctionné en 1411 à Marly, près de Fribourg. La fabrication du papier nécessitait alors des fibres textiles composées de lin, de coton et de jute. Actuellement, le papier est produit à base de bois. Faire varier les proportions des différents composants (cellulose, pâte de bois et papier de récupération) permet d'obtenir différentes qualités de papier.

Pour perdre sa couleur brune, le papier doit être blanchi. La méthode la moins onéreuse, mais aussi la plus polluante, est le blanchiment au chlore. Le blanchiment par l'emploi de dioxyde de chlore, d'oxygène, d'ozone ou d'eau oxygénée est nettement moins polluant.

Chaque Suisse a utilisé 219 kg de papier en 2005, tandis que la consommation à l'échelle mondiale est de 50 kg par habitant (chiffre de 1998). Dans l'objectif d'une consommation durable, il faudrait diminuer notre consommation de moitié.

## Pourquoi les récupérer ?

### Pour préserver des ressources naturelles :

On utilise, pour la fabrication du papier et du carton, des fibres produites à partir de bois. En récupérant les vieux papiers, on peut fabriquer des produits recyclés et ainsi, préserver les ressources en bois.

Actuellement 42% du bois exploité commercialement dans le monde sert à fabriquer du papier. Si nous avons réussi à protéger nos forêts, il n'en va pas de même ailleurs : 17% du bois utilisé pour le papier provient de forêts vierges, notamment des forêts boréales du nord du Canada, de la Scandinavie et de la Russie, ou encore de forêts tropicales du Brésil, d'Indonésie et de Malaisie.



Et les forêts plantées remplacent progressivement les forêts naturelles, engendrant de lourdes conséquences sur la faune et la flore.

Il faut aussi savoir qu'environ 1/3 de la cellulose utilisée en Suisse provient de notre pays, le reste doit être importé.

### Afin d'économiser de l'eau et de l'énergie tout en réduisant la pollution atmosphérique :

- Pour la production de papier recyclé à 100%, la dépense énergétique est de 55% inférieure à celle d'un papier fabriqué à partir de fibres de bois neuves.

- En termes de pollution atmosphérique et de consommation d'eau, le papier recyclé présente un meilleur bilan écologique que le papier fabriqué à base de fibres neuves.

### Pour réduire les quantités de déchets à incinérer :

La récupération du papier et du carton est aisée et contribue grandement à diminuer les quantités d'ordures ménagères à traiter. Cette récupération représente d'importantes économies en taxes d'incinération pour les collectivités publiques (taxe d'incinération des ordures ménagères aux Cheneviers : 250 Fr./tonne en 2005).

## Que dit la loi ?

Les dispositions concernant le papier et le carton sont contenues dans l'ordonnance sur le traitement des déchets (OTD), à l'article 6 :

"Les cantons veillent à ce que les déchets urbains valorisables, tels le verre, le papier, les métaux et les textiles, soient dans la mesure du possible collectés séparément et valorisés".

## Que faut-il récupérer ?

### Dans les ménages :

En règle générale, toutes les qualités de papier (journaux, papier à lettres, magazines, enveloppes, emballages, etc.) et de carton sont collectées en vrac.

### Sur le lieu de travail :

Dans les activités du secteur tertiaire (banques, assurances, etc.), il vaut la peine de séparer le papier blanc et le papier d'ordinateur des autres qualités de papier. En effet, ces papiers sont d'une qualité prisée par les récupérateurs, à condition qu'ils soient récoltés séparément et pour autant qu'il y en ait beaucoup.

**⚠ Attention** : Les mouchoirs et serviettes en papier, les feuilles autocollantes, les papiers souillés et les emballages composites (par exemple briques carton/alu/plastique) **ne sont pas récupérables** (à éliminer avec les ordures ménagères).

## Que deviennent-ils ?

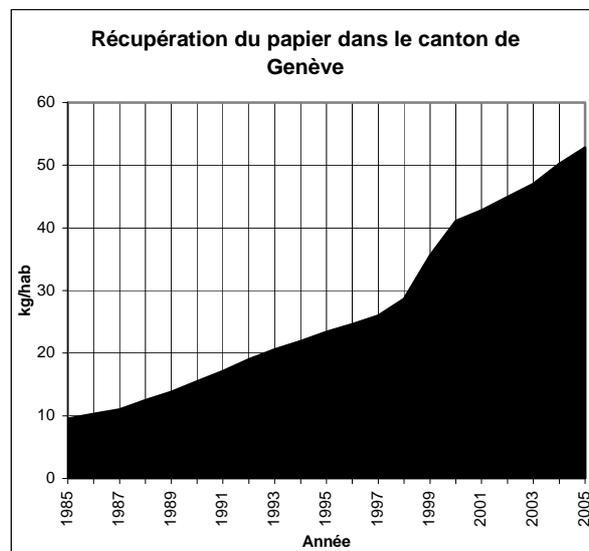
En 2005, environ 74% du papier et du carton consommés dans notre pays ont été collectés et recyclés. Une fois arrivés chez les récupérateurs, les papiers collectés sont triés selon leur qualité (papier blanc, papier de couleur, carton, magazine, etc.), avant d'être traités, voire désencrés, puis recyclés en de nouveaux produits.

La majeure partie sert directement à la production de papier et de carton. Une faible proportion est utilisée à d'autres fins, tels que la litière pour chat, des produits d'isolation, etc. Il peut également arriver qu'une partie du papier récupéré en Suisse soit exporté vers l'étranger. Chaque année, quelque 1,2 million de tonnes de vieux papiers et cartons récoltés sont recyclés en Suisse, ce qui représente la principale matière première utilisée par l'industrie papetière helvétique.

Le carton comprend entre 80 et 100% de vieux papiers. La production du papier journal recourt aujourd'hui à une proportion pouvant atteindre jusqu'à 80% de vieux papier, la tendance allant d'ailleurs croissante. La production de papiers d'impression et d'écriture recourt encore relativement peu au vieux papier. Enfin, on utilise toujours plus souvent du vieux papier pour les matériaux d'emballages et la fabrication de papier hygiénique et de ménage.

## La situation à Genève

En 2005, les citoyens genevois ont trié 52,8 kg de papier par habitant. Bien que ce chiffre reste nettement en dessous de la moyenne nationale (167 kg/hab en 2005!), un réel progrès a été observé durant ces quinze dernières années (9,5 kg/hab en 1985). Aujourd'hui, il importe de continuer dans cette voie en ne relâchant pas nos efforts.



## La situation au sein de l'administration cantonale genevoise

A travers le projet « **Ecologie au travail** » l'Etat de Genève a décidé d'appliquer concrètement les principes de développement durable via ses 28'000 collaborateurs. En ce qui concerne le volet environnemental, il a été décidé de développer la récupération du papier. En effet, celui-ci constitue plus de 80 % des produits de consommation de notre administration. Chaque employé en

consomme au travail plus de 70 kg, soit 177 millions de feuilles par an.

Ainsi et dans un premier temps, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2001, des bacs de récupération du papier ont été déposés à chaque poste de travail de manière à en intensifier la récupération (on peut y déposer du papier recyclé, blanc ou de couleur, des brochures, des prospectus, des magazines, des cartons, des journaux, des enveloppes, etc.). Dans un deuxième temps, l'Etat de Genève a étendu l'utilisation du papier recyclé à l'ensemble de ses services.

En outre, l'administration cherche à réduire sa consommation de papier : utilisation de la fonction recto-verso des photocopieuses, diminution des impressions systématiques de messages électroniques ou encore utilisation du verso de feuilles déjà imprimées comme brouillon. Enfin l'instauration du courrier et de l'archivage électronique devrait aussi permettre de réduire la consommation de papier.

### **La collecte...**

L'ensemble des 45 communes du canton collecte le papier. Pour connaître les modalités de levée ou les emplacements des conteneurs de récupération dans votre commune, référez-vous aux indications de la mairie.

### **...et son financement**

Le coût de la collecte et du traitement est pris en charge par les communes ou par les remettants. Il est prévu, à moyen terme, d'instaurer une taxe anticipée de recyclage sur le papier et le carton.



### **Le Conseil:**

- Contribuez à la promotion du marché du papier recyclé en l'utilisant aussi souvent que possible : dans le ménage (essuie-tout, papier WC, etc.), au bureau (photocopies, feuilles de notes, etc.), etc.!
- En refusant les prospectus publicitaires grâce à un autocollant placé sur votre boîte à lettre, vous éviterez un gaspillage.

Autocollant disponible auprès de la Fédération Romande des Consommateurs :  
Tél. 022 / 781 25 79 mardi et jeudi matin  
Tél. 0900 575 105 du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00 (Fr 2.13 la min.) ou sur Internet [www.frc.ch](http://www.frc.ch)

- La fabrication du papier nécessite d'importantes quantités de matières premières et d'énergie. Il faut, par conséquent, éviter de le gaspiller, par exemple, en utilisant les deux faces des feuilles.
- Le papier recyclé est aujourd'hui de haute qualité et peut être largement utilisé pour tous les usages courants : lettres, photocopies, etc. Il ne pose aucun problème particulier aux photocopieuses. En ce qui concerne l'archivage, il a une durée de 100 ans.

### **Pour en savoir plus...**

- **ZPK- ASPI**

Association de l'industrie suisse de la cellulose, du papier et du carton  
Bergstrasse 110, Case postale  
8032 Zurich  
Tél. 044 / 266 99 20  
[www.zpk.ch](http://www.zpk.ch)

- **FUPS**

Förderverein für umweltverträgliche  
Papiere und Büroökologie  
Postfach  
9501 Will SG  
Tél. 071/ 911 16 30  
[www.fups.ch](http://www.fups.ch)

- **Forum Déchets**

Bulletin romand d'information sur la diminution et la récupération des déchets  
BIRD (Bureau d'Investigation sur le Recyclage et la Durabilité),  
Rte de Renens 4, 1008 Prilly  
Tél. 021 / 624 64 94  
[www.forumdechets.ch](http://www.forumdechets.ch)